

MAIRIE D'AUGY SUR AUBOIS**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Du 1^{ER} février 2019

Madame le Maire ouvre la séance. Le procès-verbal de la réunion du 20 Novembre 2018 est adopté.

Eclairage public : plan prévisionnel travaux (monument aux morts et la croix)

Dans le cadre du transfert de compétence de l'éclairage public, suivant une délibération en date du 12 mars 2012, le syndicat d'électrification (SDE 18) peut intervenir et financer une partie des travaux. Le pouvoir décisionnel appartenant au conseil municipal.

Considérant le devis établi par le SDE 18 relatif aux travaux d'aménagement de l'éclairage public comme suit :

Plan de financement prévisionnel - sans remplacement des encastrés du monument aux morts et de la croix**PIECES ADMINISTRATIVES**

Etude technique éclairage public	252.00 €
Dossiers techniques	80.64 €

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Dépose du matériel d'éclairage public	1 627.89 €
Pose du matériel d'éclairage public (lanterne)	1 133.16 €
Fourniture et pose (support)	1 737.10 €

MATERIEL

Ensemble mât octoconique KEA 600	1 342.00 €
Horloge astronomique radialite	320.00 €

TRAVAUX SOUTERRAINS

Ouverture de tranchées	762.49 €
Ouvrages de génie civil	250.95 €
Fourreaux	148.05 €
Jonctions, dérivations et remontées	354.61 €

CABLAGE

Fourniture de câble éclairage public	131.99 €
--------------------------------------	----------

TOTAL HT	8 140.87 €
----------	------------

Prise en charge par le SDE18	4 070.43 €
------------------------------	------------

Prise en charge par la Mairie	4 070.43 €
-------------------------------	------------

Plan de financement prévisionnel - complémentaire pour le remplacement des encastrés du monument aux morts et de la croix par projecteurs à led**PIECES ADMINISTRATIVES**

Etude technique éclairage public	76.80 €
Dossiers techniques	76.80 €

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Dépose du matériel d'éclairage public	461.25 €
Pose du matériel d'éclairage public	1 633.50 €

MATERIEL

Projecteurs encastrés MEDIO anneau INOX 3 611.60 €

TOTAL HT 5 859.95 €

Prise en charge par le SDE18 2 929.98 €

Prise en charge par la Mairie 2 929.98 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver les plans de financement prévisionnels

- d'autoriser Mme le Maire à signer les plans de financement prévisionnels proposé par le SDE 18 sachant que le montant définitif de la participation financière de la commune sera calculé en fonction du montant réellement acquitté par le SDE18.

Aménagement du bourg : ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget

Madame le maire rapporte que le vote du budget ayant lieu en avril, dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier 2019 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation de l'assemblée délibérante.

Considérant la signature du marché de l'aménagement du centre bourg début décembre, les travaux commençant fin janvier, Madame le maire demande à l'assemblée délibérante l'ouverture de crédits et informe qu'ils seront intégrés dans le prochain vote du budget 2019.

Pour rappel, le montant du projet s'élève à 530 172.54 € HT.

L'opération sera inscrite au compte 2151 - Réseaux de Voirie - N° Inventaire 2019.01 CENTRE BOURG

Le Conseil Municipal,

après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE l'ouverture anticipée des crédits en dépenses d'investissement pour l'aménagement du bourg.

Autorisation de souscription d'un emprunt

Mme le maire informe le conseil municipal que pour financer l'aménagement du centre bourg, la commune doit avoir recours à un emprunt et une ligne de trésorerie pour la TVA.

Mme le maire demande au conseil municipal l'autorisation de contacter les organismes bancaires afin d'obtenir les meilleures conditions.

Le conseil municipal donne son accord et autorise Mme le maire à contacter les organismes bancaires.

Acceptation don d'un administré

Madame le maire fait part au conseil municipal de la réception d'un don :

- un chèque de 1870 € à l'ordre de la mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTTE ce don de 1870 € en chèque grevé ni de conditions, ni de charges

Informations

Emploi : Mme le maire informe que la personne retenue n'a pas donné suite à sa demande. Les recherches continuent.

Canal de Berry : L'entreprise MF PAYSAGE a fini le broyage et continu le nivellement de la berge.

Parking centre socio culturel : Les plantations sont presque finies

Travaux salle des fêtes : Olivier GUILLOIS pose la faïence

Clôture centre socio culturel : L'entreprise HCTP avec l'aide d'Olivier GUILLOIS ont commencé l'installation de la clôture et du portail.

Multi commerce : Mme le maire informe avoir rendez-vous avec l'entreprise CLAIN et l'entreprise GIRAUDON pour l'organisation des travaux de ventilation, de plafonds et de peinture.

Mme le maire informe que les panneaux de lieudits sont arrivés et seront prochainement installés par Olivier (en remplacement de ceux trop abimés).

Mme PIALLEPORT Nathalie fait remarquer que la route des Varissons est vraiment très abimée.

Mme le maire informe que des devis pour la voirie ont été demandés (route des Varissons, route des Aubépins, route de Bellevue, route de la brosse en direction de la Mardelle).

Aménagement du bourg : les travaux ont démarré. Tous les vendredis matins à 8h30 réunion de chantier.

L'ensemble du conseil municipal est invité.

A Augy-sur-Aubois, le 7 février 2019

Le Maire,

